Risque climatique, cyber et pandémique : séance plénière au CESE



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 13/04/2022

Saisine liée :
CLIMAT, CYBER, PANDÉMIE : LE MODÈLE ASSURANTIEL FRANÇAIS MIS AU DÉFI DES RISQUES SYSTÉMIQUES
Formation de travail liée : COMMISSION ÉCONOMIE ET FINANCES

Comment mieux connaître, prévenir et indemniser ces risques émergents ?

Revoir l'intégralité de la séance :

Un accroissement des vulnérabilités, notamment d'ordre sanitaire, climatique et cyber

Les risques climatique, cyber et pandémique sont de plus en plus fréquents et intenses, avec des conséquences de plus en plus graves. L’évolution de l’organisation de nos systèmes économiques et sociaux (digitalisation, mondialisation, dérèglement climatique) a conduit à cet accroissement des vulnérabilités.

En effet, la crise sanitaire démontre depuis plus de deux à quel point la mondialisation et l'interconnexion des biens et des personnes peuvent contribuer à l'expansion des pandémies. Cette crise a contribué à un fort accroissement de l'usage des technologies de l'information et de la communication, qui, à son tour, a entraîné une augmentation des cyber attaques. A ces deux risques s'ajoute le dérèglement climatique, dont l'ampleur met déjà en danger des pans entiers de l'activité économique et sociale dans certains pays.

Comment répondre à la montée de ces risques ?

Notre système assurantiel ne peut que partiellement répondre à la montée de ces risques et notre acculturation au risque reste insuffisante. Certains pans de la société et de l'économie sont peu assurés : pratiquement aucune TPE-PME ne dispose d'une assurance contre le risque cyber, alors que ce dernier est désormais considéré comme la première menace pour les entreprises : **90% des entreprises françaises ont subi une cyberattaque en 2019**.

Le projet d'avis rapporté par Fanny Arav (groupe UNSA) et François-Xavier Brunet (groupe Entreprises) au nom de la Commission Economie et finances était présenté lors de l'assemblée plénière du 13 avril.

© - copyright CESE - Novembre 2026